



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

L'attention des candidats est attirée sur la modification du programme spécifique des épreuves de spécialité de l'option E, production de services, de la session 2018. Celui-ci portera, pour les sessions 2018 et 2019, sur les activités de services dans le secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme. Hormis ce changement, le programme 2017 est reconduit pour la session 2018.

Les candidats à l'agrégation externe d'économie et gestion ont le choix entre cinq options :

- option A : administration et ressources humaines ;
- option B : finance et contrôle ;
- option C : marketing ;
- option D : système d'information ;
- option E : production de services.

Ce choix est formulé au moment de l'inscription.

Les candidats déclarés admissibles ou admis font l'objet de classements distincts selon l'option choisie. Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

A - Épreuves d'admissibilité

1. Dissertation portant sur le management

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve doit permettre au candidat de montrer :

- qu'il possède les connaissances et les concepts fondamentaux du management des organisations ;
- qu'il est capable d'analyser les décisions et les actions des entreprises dans le contexte structurel et conjoncturel actuel, ainsi que de prendre la mesure du caractère contingent de leurs évolutions, tant dans le domaine conceptuel que dans l'observation de faits ;
- qu'il est en mesure de présenter une argumentation cohérente et structurée dans le cadre d'une problématique.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner le management dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

1. Concepts et modélisations des organisations

- Théories de la firme et de la gouvernance
- Théories des organisations et des institutions
- Théories de la décision et de l'information
- Modèles stratégiques

2. Problématiques, enjeux et pratiques du management stratégique

- Choix stratégiques : frontières, taille, activités et métiers, modèles d'affaires
- Pilotage de l'innovation, de la valeur et de la performance

3. Problématiques, enjeux et pratiques du management organisationnel

- Choix et évolutions des structures, des modes de coordination et des systèmes d'information
- Pilotage et dynamique des acteurs

4. Problématiques, enjeux et pratiques du management opérationnel

- Chaîne de valeur, processus, flux physiques et informationnels
- Gestion des opérations, du temps et de la qualité



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

2. Composition à partir d'un dossier portant, au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C, D ou E choisie :

- soit sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires ;
- soit sur l'économie.

Cette épreuve consiste à répondre de façon structurée au sujet posé en se fondant sur des éléments fournis dans le dossier mais aussi en apportant ses connaissances personnelles et des exemples.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Composition à partir d'un dossier portant sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires

L'épreuve permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution du droit positif, de la réglementation et de la doctrine juridique ;
- la capacité d'analyser des situations juridiques et d'établir des liens entre faits et normes juridiques ;
- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner le droit dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

1. Les notions fondamentales du droit

- Les institutions politiques, administratives et juridictionnelles françaises et européennes
- Les sources normatives : nationales, européennes et internationales
- La personnalité juridique
- Le contrat
- La propriété
- La responsabilité
- La preuve et les différents modes de règlement des litiges

2. L'exercice du commerce

- Les commerçants et les activités commerciales
- Les principaux contrats à caractère commercial
- La réglementation de la concurrence
- La protection du consommateur
- Le droit pénal économique

3. Les formes et le fonctionnement des structures juridiques

- L'entreprise individuelle
- Les sociétés commerciales et civiles
- Le groupement d'intérêt économique, le groupement européen d'intérêt économique
- L'association
- Les notions essentielles relatives aux groupes de sociétés

4. Le financement et la pérennité de l'entreprise

- Le patrimoine de l'entreprise
- Le droit du crédit, les sûretés
- Les notions essentielles relatives au droit des entreprises en difficulté



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

5. Le droit social

- Les relations individuelles et collectives de travail
- La protection sociale

Composition à partir d'un dossier portant sur l'économie

L'épreuve permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution de la pensée économique ;
- la capacité d'analyse de mécanismes économiques et d'interprétation des phénomènes économiques ;
- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner l'économie dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

1. Les comportements économiques et leur coordination

- Rationalité et décision économiques du consommateur et du producteur
- Structures des marchés et comportements de la firme
- Coordination par les prix sur les marchés des biens et services
- Coordination par les contrats et les règles
- Marchés internes et externes du travail
- Relations inter-industrielles
- Marchés et régulation
- Rôle de l'État

2. Création de richesses et croissance économique

- Théories de la croissance et des fluctuations
- Économie de l'innovation
- Économie du développement et du développement durable
- Théories et dynamique de l'échange international

3. Répartition des richesses

- Économie des inégalités
- Économie de la répartition
- Politiques fiscales et de redistribution

4. Financement de l'activité économique

- Théorie et politique monétaire
- Marchés et instruments financiers

5. Politique et gouvernance économique

- Règles et politique de la concurrence
- Politiques de régulation conjoncturelle
- Gouvernance mondiale



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

3. Étude de cas sur la gestion des entreprises et des organisations

Cette épreuve consiste en l'étude d'une situation pratique relative au domaine de l'option choisie par le candidat.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner les sciences de gestion en classe de première et dans la spécialité correspondante à l'option choisie en classe de terminale, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

Option A

1. Ressources humaines dans les organisations

- Stratégie et politique des ressources humaines
- Diagnostic des ressources humaines
- Processus relationnels
- Approches théoriques et analyse du travail
- Pilotage et performance des ressources humaines

2. Gestion administrative dans les organisations

- Processus administratifs et approche qualité
- Structures et procédures informationnelles
- Ordonnancement et gestion du temps
- Organisation du travail et gestion de projets
- Modélisation et évaluation des activités administratives

3. Gestion des ressources humaines

- Pratiques et dispositifs de gestion des ressources humaines
- Politique de rémunération
- Gestion des compétences
- Formation et gestion des parcours
- Conditions de travail
- Système d'information des ressources humaines

4. Communication

- Approches théoriques de la communication
- Communication et réseaux
- Communication interne, communication externe
- Communication interculturelle
- Conception et mise en œuvre des actions de communication

5. Éléments juridiques et réglementaires appliqués à la gestion administrative et à la gestion des ressources humaines

Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

Option B

1. Comptabilité financière

- Théories comptables, droit et doctrines comptables
- Éléments d'histoire de la comptabilité
- Normalisation comptable nationale et internationale
- Cadres conceptuels et principes comptables
- Traduction comptable de la vie des organisations marchandes et non marchandes
- Comptes de groupes, consolidation, fusion
- Contrôle interne, audit

2. Contrôle de gestion

- Problématiques du contrôle dans les organisations
- Analyse des processus et création de valeur
- Conception et réalisation de dispositifs de pilotage de la performance
- Modélisation et calcul des coûts
- Analyse et gestion des coûts
- Gestion budgétaire
- Tableaux de bord

3. Finance

- Modélisation et gestion de la rentabilité et du risque
- Diagnostic financier
- Décisions d'investissement et de financement
- Gestion de la trésorerie et opérations de couverture
- Évaluation de l'entreprise
- Ingénierie financière

4. Méthodes et outils d'aide à la décision

- Capitalisation et actualisation
- Statistique descriptive
- Méthodes de prévision
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
- Programmation linéaire, théorie des graphes, modèles de gestion des stocks, méthodes de simulation

5. Systèmes d'information de gestion

- Outils et technologies de gestion de l'information
- Analyse et exploitation des systèmes d'information comptable et de gestion
- Audit comptable et système d'information

6. Éléments juridiques, réglementaires et fiscaux appliqués à la comptabilité financière, au contrôle de gestion et à la finance

Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

Option C

1. Analyse marketing

- Demande, comportement du consommateur et de l'acheteur
- Segmentation de l'offre, structures et niveaux de concurrence, positionnement et performance des acteurs
- Environnement économique, géopolitique, technologique, social, juridique et éthique
- Système d'information marketing, veille, études et panels

2. Stratégie marketing

- Concept marketing, marketing sectoriel, stratégies d'offre
- Objectifs marketing, positionnement, ciblage
- Stratégies concurrentielles, stratégies de marque
- Marketing mix et planification
- Indicateurs de la performance marketing

3. Produit

- Produits et services, qualité
- Packaging, design
- Gamme

4. Prix

- Élasticité, perception, sensibilité et acceptation des prix
- Valeur et perception de l'offre
- Stratégies et tactiques de prix

5. Communication

- Canaux de communication, modes de relation avec le marché
- Stratégies de communication intégrée, mix et plan de communication
- Indicateurs d'efficacité et tests

6. Distribution

- Réseaux, circuits et canaux, chaîne de valeur et logistique
- Stratégies de distribution
- Gestion et animation du réseau

7. Outils d'aide à la décision marketing

- Méthodes de recherche qualitative
- Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
- Recherche opérationnelle et gestion de projet
- Comptabilité de gestion, gestion budgétaire et financière

8. Les éléments juridiques, réglementaires appliqués au marketing et à la communication



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

Option D

1. Systèmes d'information organisationnels

- Architecture des systèmes d'information : architecture métier, architecture applicative, architecture technique
- Rôle du système d'information dans l'organisation
- Reconfiguration de l'organisation et système d'information

2. Infrastructure technologique des systèmes d'information

- Plateformes matérielles et logicielles, systèmes d'exploitation
- Réseaux : équipements, protocoles et services
- Bases de données et exploitation des données
- Interfaces homme-machine

3. Ingénierie des systèmes d'information

- Principes et méthodes de conception et de développement
- Modèles de spécification, programmation et génie logiciel
- Ingénierie des systèmes ERP (progiciels de gestion intégrés) et décisionnels
- Gestion de projets de systèmes d'information et management de la qualité
- Urbanisation du système d'information

4. Le management des systèmes d'information

- Gouvernance des systèmes d'information : organisation, régulation et évaluation
- Système d'information et alignement stratégique
- Audit des systèmes d'information : référentiels, normes et standards
- Sécurité des systèmes d'information

5. Éléments juridiques, réglementaires, éthiques appliqués à la conception et à la mise en œuvre des systèmes d'information

Option E

Le programme de l'option E se décompose en :

- **un programme permanent** décrivant les connaissances communes à toutes les activités de production de services, tous secteurs confondus (Banque-Assurances, Immobilier, Restauration-Hôtellerie-Tourisme, Transport-Logistique, etc.) ;
- **un programme spécifique** décrivant les connaissances relatives à des activités de services, propres à un ou plusieurs secteurs d'activité bien définis et se déroulant dans un contexte de gestion particulier.

Programme permanent

Le programme permanent de l'option E porte sur les points suivants :

1. Fondements de la production des services

- L'économie des services
- Les caractéristiques, les définitions et les typologies des services
- Les systèmes de production et les processus de services
- Les modes de délivrance de la prestation et la relation client
- L'économie collaborative



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

2. Pilotage de la performance des services

- La gestion de la productivité et de l'efficacité dans les réseaux
- La gestion de la demande, des capacités, des temps et des délais
- La gestion de la qualité et de la satisfaction du client

3. Enjeux et évolutions

- Les stratégies, modèles d'affaires et chaînes de valeur dans les services
- L'innovation dans les services et ses modes de gestion
- Les technologies et les systèmes d'information dans la production de services
- La gestion inter-organisationnelle des offres de services
- Les normes, les règles et la responsabilité dans les services
- Le management des compétences pour la relation de service

Programme spécifique

Le programme spécifique, pour les sessions 2018 et 2019 porte sur les activités de services dans le secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme. Il comporte les éléments suivants :

4. Économie du secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme

- Les caractères dominants du contexte, de l'environnement et de la réglementation
- Les acteurs, les structures et les déterminants des marchés de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme
- La prospective et l'innovation dans les industries de l'accueil

5. Stratégies et offres de service dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme

- Les stratégies, les modèles d'affaires et les chaînes de valeur
- Les réseaux et les partenariats dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
- L'optimisation de la distribution

6. Gestion des opérations dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme

- L'optimisation du chiffre d'affaires par les systèmes de gestion de prix, de la demande et des capacités
- La gestion de la relation client dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
- Les spécificités de la gestion des ressources humaines dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme
- Le contrôle des performances opérationnelles
- La gestion des risques et des crises dans la restauration, l'hôtellerie et le tourisme



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section économie et gestion

Programme de la session 2018

B - Épreuves d'admission

1. Leçon portant sur le management

Durée de la préparation : quatre heures ; **durée totale de l'épreuve (modifiée à compter de la session 2017) : 1 heure (exposé : 40 minutes maximum ; entretien : 20 minutes maximum)** ; coefficient 1.

Présentation d'une leçon en relation avec les programmes de management des lycées et des classes post baccalauréat.

L'épreuve a deux dimensions : la maîtrise des notions fondamentales du management (indiquées dans le contenu du programme défini dans l'épreuve 1 de l'admissibilité) et les capacités à les transmettre.

Elle porte sur les contenus des enseignements de management des classes de première et terminale STMG, des classes de BTS définis au [B.O. n° 20 du 15 mai 2008](#) et de l'unité 7 – Management du DCG.

Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente un projet de séance pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique (durée : quarante-cinq minutes maximum [exposé : vingt-cinq minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum]).

2. Exposé à partir d'un sujet portant, au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C, D ou E choisie :

- soit sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires ;
- soit sur l'économie.

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Le programme est identique à l'épreuve 2 de l'admissibilité.

3. Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option choisie par le candidat

Durée de la préparation : quatre heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Au cours de l'entretien, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte, dans le cadre de son enseignement, la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013

Le programme de la spécialité est identique à celui de l'épreuve 3 de l'admissibilité.